



Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	28-6691-1	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	15/06/2020	Annule et remplace la version du :	19/06/2017

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

DA Microfiber Finishing Wax (Detailer) D301 [D30101 D30116]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

La classification d'aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la viscosité du produit.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:**Dangers supplémentaires (statements):**

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208

Contient Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Ingrédients non-dangereux	Mélange			50 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics		920-901-0		10 - 20	Tox.aspiration 1, H304; EUH066
Argile	Confidentiel			5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Mélange d'hydrocarbures synthétiques	Confidentiel			< 5	Substance non classée comme dangereuse
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9			1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques		927-676-8		1 - 5	Tox.aspiration 1, H304; EUH066
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5		< 0,5	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	911-418-6		< 0,002	EUH071; Tox. aigüe 3, H301; Corr. cutanée 1C, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aigüe 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 - Nota B Tox. aigüe 2, H330; Tox. aigüe 2, H310

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:**

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Aucun premier secours n'est anticipé.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone ou à agent chimique sec pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Hydrocarbures
Formaldéhyde à
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des diges pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant

ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m ³	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés: Caoutchouc nitrile.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Porter une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante pour éviter une surexposition. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

Etat physique:	Liquide
Couleur	Bleu, Gris

Odeur

Odeur douce

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

pH

7,9 - 8,5

Point/intervalle d'ébullition:

193,3 °C

Point de fusion:

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

>= 93,3 °C [*Méthode de test:*Pensky-Martens Closed Cup]
[*Conditions:*D93-90]

Température d'inflammation spontanée

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Pression de vapeur

Pas de données de tests disponibles.

Densité relative	0,91 - 1,01 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	23 000 mPa-s - 33 000 mPa-s
Densité	0,91 g/cm ³ - 1,01 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Une exposition prolongée ou répétée peut causer:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Aucun effet sur la santé connu.

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Argile	cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Argile	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	cutané	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	cutané	Lapin	LD50 87 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6]	Inhalation - Poussières/	Rat	LC50 0,33 mg/l

(3:1)	Brouillards (4 heures)		
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Lapin	Irritation minimale.
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Irritation minimale.
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Lapin	Moyennement irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vivo	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vivo	Non mutagène

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
--	----------	---

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	Non spécifié	Non disponibles	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non disponibles	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	cutané	Souris	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Non disponibles	NOAEL NA	1 génération
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Non disponibles	NOAEL NA	28 jours
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, <2% aromatics	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Non disponibles	NOAEL NA	pendant la grossesse
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Non disponibles	NOAEL NA	1 génération
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Non disponibles	NOAEL NA	28 jours
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	28 jours
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Non disponibles	NOAEL NA	pendant la grossesse
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	pendant la grossesse
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Argile	Confidentiel	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	2 500 mg/l
Argile	Confidentiel	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l

DA Microfiber Finishing Wax (Detailer) D301 [D30101 D30116]

Argile	Confidentiel	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Argile	Confidentiel	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 10%	41 mg/l
Argile	Confidentiel	Truite arc-en-ciel	Estimé	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	>100 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Autres crustacées	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>10 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>88 444 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	puce d'eau	expérimental	21 jours	NOEL	1 mg/l
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	5 600 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Copépodes	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,007 mg/l

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,0199 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,027 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,19 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,3 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,099 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	expérimental	48 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,00049 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Vairon de Fathead	expérimental	36 jours	NOEL	0,02 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,004 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,004 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
----------	--------	--------------	-------	--------------	---------------	-----------

Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31.3 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Argile	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31.3 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C12-C16, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.2 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	> 60 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Estimé Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	920-901-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Argile	Confidentiel	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Estimé BCF - Branchie bleue	28 jours	Facteur de bioaccumulation	54	OCDE 305E

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 13* Solvants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14-1000-6293-5

Non réglementé pour le transport

14-1000-6296-8

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport / Not restricted for transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.
----	---

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été supprimée.

Remarque CLP (phrase) - L'information a été supprimée.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été supprimée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été supprimée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été supprimée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été supprimée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été supprimée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après l'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 08: Protection de la peau – Texte contact accidentel - L'information a été ajoutée.
Section 08: Protection de la peau – contact accidentel - L'information a été ajoutée.
Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aiguë (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Danger cancérogénique (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Tableau Photosensibilisation - L'information a été modifiée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été supprimée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Section 16 : Adresse internet - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr